



Deschênes

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS - RESIDENTS ASSOCIATION

**Assemblée générale annuelle
Le 15 mars 2023 à 19 h 00
Centre communautaire André-Touchet**

Résidents présents :

Claire Allard, Aïda Benkirane, Jean-Philippe Bernier, Francine Bourque, Maude Chouinard-Boucher, Richard Ellinger, Maxime Gauld, Richard Mayer, Jasmin Morin, Howard Powles, Lynne Rodier

Non résidents présents :

Caroline Murray, Gabriella Sanchez, Jennifer Lynn Parent

1. Ouverture de la réunion

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux résidents et déclare la séance ouverte à 19 h 00

Lynne Rodier propose Maude Chouinard-Boucher pour présider l'Assemblée générale annuelle (AGA). Appuyé par Francine Bourque. Accepté.

Claire Allard propose Maxime Gauld comme secrétaire d'AGA. Appuyé par Howard Powles. Accepté.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté par Maude Chouinard-Boucher.

3. Adoption de l'ordre du jour

Howard Powles propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyé par Richard Ellinger. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Approbation du PV de l'AGA du 23 février 2022

Jean-Philippe Bernier propose l'approbation du procès-verbal. Appuyé par Lynne Rodier. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Discussion avec la conseillère municipale Caroline Murray

Représentante du district de Deschênes, Caroline Murray échange avec les membres de l'assemblée à propos des sujets suivants :

- Les premiers résidents du 34 Deschênes emménageront dès les prochaines semaines.
- Avancement du projet de Complexe sportif dans l'ouest (Plateau) et de dômes de soccer.
- Plan triennal d'aménagement sera envoyé par courriel par après pour voir si des rues dans le quartier seront réaménagées.

- QG de police. Question de la salle pourquoi on ne privilégie pas des postes décentralisés.
- Une étude de circulation pourrait être demandée pour voir l'intérêt de construire un trottoir sur Deschênes vu l'occupation à venir du 34 Deschênes.
- Suite à la consultation des parcs et espaces récréatifs, les projets qui verront le jour dans les parcs dans Deschênes.
- Enjeu de déneigement à la jonction de la rue Madaire gérée par la coopérative et la rue Madaire gérée par la Ville de Gatineau.
- Bibliothèque Lucy-Farris prévue à l'été 2025.
- Écocentre dans l'ouest. La Ville a embauché un médiateur pour trouver un terrain d'entente avec les voisins du site prévu sur Vanier.
- Projets d'infrastructure dans le quartier prévus au cours des prochaines années (réfection routière).
- Problèmes avec les inscriptions au cours de culture et loisirs (dont natation).
- Enjeux de vitesse des vélos liés à un arrêt sur le sentier menant à la rampe de mise à l'eau de la Presqu'île.
- Appui demandé pour rénover le centre communautaire.
- Le garage va déménager.
- Aucun avancement pour la gestion environnementale du site Cook.

6. Rapport de la Présidente et de la Vice-présidente

Claire Allard présente son rapport en tant que présidente et Lynne Rodier présente son rapport à titre de vice-présidente. **Voir annexe A**

7. Rapport du Trésorier

Jean-Philippe Bernier présente son rapport. **Voir Annexe B**

8. Élections

Maxime propose Maude Chouinard-Boucher comme présidente d'élection. Claire appuie. Accepté.

Maxime propose Jennifer Lynn Parent comme secrétaire d'élection. Howard appuie. Accepté.

Trois postes de deux ans sont à combler.

- Maxime Gauld (1 an), président 2022-2023
- Jasmin Morin (1 an), administrateur 2022-2023
- Howard Powles (1 an), administrateur 2022-2023

Les candidatures suivantes sont proposées :

- Lynne Rodier propose Maxime Gauld - Accepté
- Howard Powles propose Jasmin Morin - Accepté
- Francine Bourque propose Howard Powles - Accepté
- Maxime Gauld propose Richard Mayer - Refusé

Proposition par Maxime Gauld de fermer les élections appui Jean-Philippe Bernier.

Puisqu'il n'y a qu'une candidature par poste, les personnes nommées sont toutes élues par acclamation.

Résultats de l'élection :

- Maxime Gauld (1 an), président 2023-2025
- Jasmin Morin (1 an), administrateur 2023-2025
- Howard Powles (1 an), administrateur 2023-2025

En respectant les règlements généraux de l'ARD, le conseil d'administration se réserve le droit de nommer d'autres administrateurs.

9. Questions diverses

- La prochaine convocation devrait comprendre le rapport financier et procès-verbal afin que les résidents soient bien outillés pour suivre les dossiers.

10. Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20



Deschênes

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS - RESIDENTS ASSOCIATION

ANNEXE A : RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Membres du Conseil d'administration (CA) de l'Association des résidents de Deschênes depuis la dernière AGA sont :

- Maxime Gauld, a commencé son mandat comme Président pour terminer comme secrétaire alors que Claire est passée du poste de secrétaire à présidente intérimaire en cours de mandat
- Lynne Rodier, vice-présidente
- Jean-Philippe Bernier, trésorier
- Trois administrateurs :
 - Howard Powles
 - Jasmin Morin
 - Richard Ellinger

Soulignons la présence de Gabriela Sanchez de l'Association des résidents du Club Champêtre, qui vient voir comment se déroule notre AGA. Bienvenue Gabriela!

Nombre de réunions

Au cours de l'année, le conseil d'administration s'est réuni à 7 reprises en plus de l'Assemblée générale annuelle

Cafés-causeries

À cela, s'est ajoutée une nouveauté au cours de l'année, c'est-à-dire deux cafés causeries organisées conjointement avec le Groupe communautaire Deschênes et Caroline Murray, conseillère municipale du district Deschênes, dont une en octobre 2022 et l'autre en novembre 2022. Ces cafés causeries permettent aux résidents de venir jaser, de soulever des problèmes, de proposer des idées, etc. On prévoit poursuivre cette activité cette année.

Activités du centenaire

Les activités du centenaire du Village de Deschênes sont pour ainsi dire terminées sauf pour deux éléments complétés au cours de l'année, c'est-à-dire :

- Le cartel sur la murale de l'hôtel Deschênes pour souligner le centenaire et donner des renseignements sur la murale,
- De même que l'œuvre d'art qui a fière allure au bout du chemin Vanier, collée sur la rivière. Soulignons ici la patience d'ange et la persévérance d'Howard dans ce dossier et des nombreux suivis auprès du ministère des Transports du Québec car le terrain leur appartient.
- Soulignons aussi le talent de notre artiste/graphiste membre du CA, Jasmin Morin, qui a été mis à contribution pour le cartel et l'œuvre d'art.
- L'inauguration de cette œuvre, exécutée par Erica Leblanc-Deschâtelets, sera faite ce printemps probablement en même temps que l'impasse Claudette-Burke. Qui est-elle? Première femme conseillère municipale du Village de Deschênes. Et où est-ce? C'est justement là où est l'œuvre d'art, au bout du chemin Vanier. Autre projet porté par Howard, qui a proposé le nom au Comité de toponymie de la Ville de Gatineau, accepté par la Ville. Le dossier vient de franchir une nouvelle étape et notre demande sera déposée demain auprès de la Commission de toponymie du Québec.

- Finalement, l'ARD a financé la chasse au trésor d'Enviro Éduaction lors de la fête de la forêt Deschênes organisée par l'Alliance du parc Deschênes

Demandes de dérogation règlements de zonage

Comme vous savez, Deschênes est convoité par les promoteurs et l'ARD demeure vigilante face aux maisons à vendre et aux projets de construction où les promoteurs tentent souvent d'obtenir une dérogation pour ajouter des étages à ce qui est permis.

Par exemple, pour le 20-22 Martel, le litige porte sur la hauteur de 5 étages et plus de l'immeuble de même que sur son apparence. Pour donner suite à une consultation publique avec le promoteur et l'architecte, de nouveaux plans devaient être soumis. Depuis, aucune nouvelle.

Le projet du 36, rue Deschênes a aussi retenu notre attention, où le promoteur propose un projet d'une vingtaine de logements. Les préoccupations portent sur la densification et sur l'absence de verdure d'autant plus que ce projet est situé juste à côté du chantier de construction de logements abordables rue Deschênes. On souhaite que ce projet, dont la construction a commencé en 2019, voit le jour en 2023 car le besoin de logements abordables est criant.

Heureusement que certains promoteurs respectent le zonage comme les deux immeubles nouvellement construits au 119 et 121, rue Lamoureux.

Autres activités

Désherbage d'un bout de terrain près de notre œuvre d'art pour un éventuel terrain de pétanque. On peut toujours compter sur Maxime pour proposer de bonnes et surprenantes idées!

Archives

Les archives de notre Association ont été déposées à la Ville de Gatineau et à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Cabane à sucre

Enfin, samedi prochain, vous êtes tous invités à participer à la Cabane à sucre du Groupe communautaire Deschênes, une autre belle collaboration avec cet organisme.

Tout à l'heure, il y aura des élections. Je vous encourage à vous joindre à votre association, c'est bon de rencontrer de nouvelles personnes et de brasser des idées.

Je cède la parole à Lynne Rodier, vice-présidente pour vous parler du dossier des Rapides Deschênes pour lequel elle déploie énergie, persévérance et rencontres. Elle va aussi nous parler des visites patrimoniales.

Merci!

Lynne Rodier, compte-rendu de la mise en valeur du patrimoine de Deschênes

Avancement du dossier du paysage culturel des Rapides Deschênes

En mars 2022, le conseil municipal s'est penché sur le statut patrimonial des rapides Deschênes et des vestiges de la centrale hydroélectrique et de l'intérêt de préserver le parc des rapides Deschênes accessible à l'ensemble de la communauté.

Le statut de paysage culturel proposé par l'ARD n'a pas été retenu par le conseil exécutif et la mairesse. Cette instance privilégie l'identification d'un lieu historique pour le site des rapides

Deschênes. Le conseil municipal s'est engagé à préparer un plan directeur pour le lieu historique. Une rencontre à ce sujet a eu lieu en juin 2022 à laquelle Howard et moi avons participé avec différents services de la Ville de Gatineau. Cette discussion a permis d'amorcer le processus d'identification du lieu historique et de la préparation du plan directeur. Les changements importants dans les différents services de la Ville ont retardé la mise en œuvre du processus d'identification et la préparation du plan directeur du site historique. Les Services des arts et culture, des Loisirs et de l'Urbanisme se rencontreront le 23 mars prochain à ce sujet. Je vais assurer le suivi pour cette réunion.

Visites guidées

En plus du dossier des Rapides Deschênes, l'ARD a présenté trois visites guidées pour la saison estivale de 2022. En mai, j'ai pu partager ma passion pour le paysage culturel des rapides Deschênes avec l'ensemble de la population lors du week-end des Promenades de Jane Gatineau-Ottawa. Plus de 20 personnes, dont la directrice du Service des Arts et de la Culture, Josée Bellemare, et la présidente de l'Association du patrimoine d'Aylmer, Francine Faucher se sont jointes à nous pour découvrir le paysage exceptionnel des rapides Deschênes.

Enfin, en collaboration avec le service des Arts et de la Culture, Howard et moi avons réuni nos intérêts pour l'histoire et le patrimoine de Deschênes en présentant deux visites guidées, une en juin et l'autre en juillet dans le cadre des activités estivales de la Ville de Gatineau. Une trentaine de personnes se sont jointes à nous. Nous serons de retour en juin et juillet pour l'édition 2023. Nous vous informerons des dates aussitôt qu'elles seront confirmées par la Ville.

Merci!

ANNEXE B : RAPPORT FINANCIER

ÉTAT DES RÉSULTATS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
PRODUITS		
Subvention - Ville de Gatineau	9 350,00 \$	1 000,00 \$
Paiement - Ville Gatineau - Animation patrimoine	750,00 \$	
Ristourne – Desjardins	16,84 \$	7,45 \$
	10 116,84 \$	1 007,45 \$
CHARGES D'EXPLOITATION		
Contribution ARD - Centenaire	14 081,60 \$	3 325,25 \$
Contribution ARD - Rallye Nature - Alliance Parc Deschênes	150,00 \$	
Centenaire - rédaction des demandes		
Tirage de chênes		500,14 \$
Impression panneaux parcours historique	149,47 \$	
Toponymie routière		55,19 \$
Collecte de styromousse		97,66 \$
Fête de quartier		200,00 \$
Parc Madaire (arrosage)		
Site web		
Communications	34,74 \$	
Licences et permis (REQ)	37,00 \$	36,00 \$
Frais bancaires	190,36 \$	54,09 \$
Frais de réunion		172,63 \$
Administration de base (fournitures)	213,02 \$	
Ajustements		
	14 856,19 \$	4 440,96 \$
EXCÉDANT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(4 739,35) \$	(3 433,51) \$
Actifs nets au début	1 608,07 \$	5 041,58 \$
Actifs nets à la fin	(3 131,28) \$	1 608,07 \$

BILAN FINANCIER

	2022	2021
ACTIF		
Encaisse	9 274,40 \$	14 013,75 \$
Subventions à venir		3 050,00 \$
	9 274,40 \$	17 063,75 \$
PASSIF		
Créditeurs et frais courus		200,00 \$
Affectations internes		15 255,67 \$
	<i>Dépenses de fonctionnement en 2023</i>	
	800,00 \$	
	<i>Fêtes de quartier en 2023</i>	
	3 000,00 \$	
	<i>Soutien pour activités d'animation au centre André-Touchet en 2023</i>	
	500,00 \$	
	<i>Fond de restauration murale</i>	
	1 000,00 \$	
	5 300,00 \$	15 455,67 \$
EXCÉDANT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	3 974,40 \$	1 608,08 \$